Court-Circuit en Corbières
Compte rendu Assemblée Générale 2021 - 2022

Elle s'est déroulée le 16 octobre à 18h30, dans le grand foyer de Laroque de Fa.

26 personnes étaient présentes et 6 avaient signé un bon pour pouvoir.

I) BILAN MORAL

135 adhésions (137 en 2020-21)

1) Groupement d'achat, petit marché associatif :

On peut parler aujourd'hui de petit marché associatif de la saison creuse, car les commandes se sont limitées aux produits frais (fruits, légumes, champignons, mets préparés et fruits de mer).
Le site Avanthi de Robert a fait ses preuves.

Les tensions avec les personnes qui voulaient passer en voiture devant le foyer ont été résolues par la mairie, qui a pris un arrêté interdisant la circulation à ce niveau pendant la durée du marché. Des barrières ont été mises à disposition pour interdire le passage, ce qui permet à une partie des exposants de s'installer dehors quand le temps le permet.

2) Marché d'été : 21 marchés du 13/05 au 30/09/22 (5 mois), 17 exposants/marché en moyenne.
(Chiffres de l'an dernier 19 marchés sur 4 mois et demi, 18 exposants/marché en moyenne)

Le marché a retrouvé ses couleurs et ses sourires avec l'arrêt de l'obligation du port du masque.

Les horaires en ont été modifiés à la demande des exposants : désormais de 17h30 à 21h.

Le stationnement en début de saison a été rendu difficile car l'accès au pré servant de parking n'a pas été autorisé par son propriétaire lors des premiers marchés. Afin de régler ce problème, la mairie de Laroque envisage d'acheter ce terrain.

Avec la canicule, la fréquentation touristique a été moins importante, ce qui s'est ressenti au niveau de tous les exposants, en particulier les artisans qui comptent sur la fréquentation de l'été pour augmenter leurs ventes. Certains d'entre eux, après deux ou trois essais, ne sont plus revenus.

L'offre alimentaire a été équivalente à 2021, Sarah venant "remplacer" Jean Louis Polak avec ses crêpes en mai/juin et ses burgers en été. Catherine a pu continuer la préparation de pizzas grâce à l'aide de ses enfants.
Deux exposantes se sont équipées avec du matériel fonctionnant au gaz, ce qui a évité les problèmes de coupures électriques.

Animations :
Les animations continuent et désormais, des artistes contactent régulièrement Marie-Agnès pour venir se produire au marché. 14 dates ont été réservées de fin mai à fin août et il y a eu 2 marchés avec deux prestations .
Afin d'encourager ceux-ci, qui viennent parfois pour un maigre chapeau ne remboursant pas leurs frais, CCC a décidé en CA de donner à chacun une petite indemnité de 30 € (déplacement, etc...)
Les musiciens s'inscrivent surtout pour juillet-août. Il serait souhaitable d'en avoir un peu plus en mai-juin et septembre.

Installation et rangement : c'est la deuxième année que certains exposants prennent en charge l'installation et le rangement des tables et chaises collectives.
Comme il avait été demandé, chacun propose désormais sa vaisselle et se charge de son nettoyage et de ses poubelles. CCC a acheté des chaises supplémentaires.

3) Groupe de régulation :

Court-circuit a reçu 12 demandes d'intégration au marché entre novembre 2021 et fin juin 2022 .
Le groupe de régulation a donné 6 réponses positives, 3 négatives et 3 exposants n'ont pas donné suite à leur demande.
Parmi les 6 accueillis : 3 ont fréquenté le marché régulièrement : Sarah (burgers), l'ADHCO, Sylvie Cornu (salades et soupes), 2 ont abandonné très vite (Hermine Pappe : poteries et Valérie Arnaud : massage), un n'est jamais venu (LK services).

Afin d'améliorer le processus de choix et d'accueil des exposants, le CA a retravaillé sur la définition du rôle du groupe de régulation et complété la charte de CCC.

5) Communication :

Pas de réédition des flyers et des affiches cette année, malgré la baisse de fréquentation du marché.

Toutes les informations ont été regroupées dans un seul mail (librairie comprise) afin de faciliter le travail des responsables de la communication. Les envois sont désormais limités aux adhérents.

Afin d'aider au choix des infos diffusées sur notre messagerie, le CA a retravaillé la charte de CCC pour donner un cadre facilitant ce choix .

Néanmoins, l'envoi en nombre avec gmail se heurte toujours au fait que certains mails sont envoyés dans les spams de leurs destinataires...ou pas envoyés du tout. La création d'un google groupe permettrait de régler ce problème mais certaines personnes s'y sont opposées...
Robert a suggéré lors de la réunion de créer une adresse mail “Pro” OVH, payante d’environ 3 ou 4€ par mois. Proposition acceptée par l’AG.

6) Coups de pouce :
Après enquête auprès de tous les exposants du marché et demande de dépôt de candidature, 3 d'entre eux ont sollicité le CA fin juillet : Caroline Oakes (bijoutière), Flore Chotard et Noé Ribo, apiculteurs. Le CA a décidé d'attribuer à chacun 600 € devant servir à un investissement dans leur outil de travail. La somme a ou sera versée après production de la facture correspondante.

VOTE BILAN MORAL :
Adopté à l’unanimité.

II BILAN FINANCIER

Bilan au 16/10/2022

ACTIF	
compte bancaire	1 707,81 €
caisse	70,00 €
TOTAL	**1 777,81 €**

PASSIF	
report à nouveau (exercice 2020-21) :	
banque	2 646,03 €
caisse	70,00 €
déficit	938,22 €
TOTAL	**1 777,81 €**

Compte de résultat 2021 - 2022

DEBIT		CREDIT	
Fonctionnement de l'association		**Fonctionnement de l'association**	
frais bancaires (Adispo classique)	78,72 €	adhésions	794,00 €
frais d'ébergement sur le site de commandes Avanthi	50,00 €		
assurance MAIF 2020-21	109,70 €		
redevance 2021 occupation domaine public de Laroque de Fa	70,00 €		
fleurs, cartes... de condoléances après 2 décès	87,00 €		
fournitures administratives	8,00 €		
sous-total	**403,42 €**	**sous-total**	**794,00 €**
Marché		**Marché**	
buvette : vins du domaine des pierres bleues	250,00 €	redevances emplacements	605,70 €
défraiements forfaitaires musiciens	300,00 €	buvette : vins du domaine des pierres bleues	499,50 €
sous-total	**550,00 €**	**sous-total**	**1 105,20 €**
Matériel			
20 chaises	154,00 €		
sous-total	**154,00 €**		
Dons		**Dons**	
adhésion à Terre d'échange (Le souriant)	10,00 €	don adhérent	80,00 €
sous-total	**10,00 €**	**sous-total**	**80,00 €**
DEPENSES hors actions solidaires	**1117.42 €**		
Actions solidaires			
Coups de pouce pour 3 exposants (3x600€)	1 800,00 €		
sous-total	**1 800,00 €**		
DEPENSES	**2 917,42 €**	**RECETTES**	**1 979,20 €**
déficit	**938,22 €**		
TOTAL	**1 979,20 €**	**TOTAL**	**1 979,20 €**

Nous finissons la saison avec 1777€. Budgétairement, l'année a été stable avec des montants d'adhésions, de redevances emplacement et de fonctionnement semblables à ceux de 2020-21.

Cette année, CCC a pu vendre le vin du Domaine des Pierres Bleues deux fois et faire des bénéfices. Nous avons également enregistré 1 don de 80€. Saluons la générosité des adhérents et des exposants qui ont parfois donné plus de 5€ ou plus de 1,50€/2€.

Nous avons investi dans l'achat de 20 chaises et dans des frais d'hébergement sur le site de commandes Avanthi pour le Groupement d'Achat.

Enfin dans un esprit de convivialité et d'entraide, nous avons donné 300€ de défraiement à une dizaine de musiciens venus jouer cet été sur le marché et 1800€ à 3 exposants pour des dépenses d'investissements.

Suit une discussion : si on veut continuer de donner des coups de pouce, il faudra trouver un moyen pour faire rentrer un peu plus d'argent.

Pourquoi ne pas demander des subventions ?

D'un côté, sans subvention, on est plus libre, et une subvention doit-elle être demandée pour une activité commerciale ? Mais elle peut se justifier de par le rôle social du marché et l'aide aux producteurs.

Organisation de soirées comme cela se faisait avant le COVID ?

Ces deux points seront discutés au prochain CA.

VOTE BILAN FINANCIER :

Adopté à l'unanimité.

L'adhésion minimum reste à 5 €. Elle est valable d'octobre à octobre (d'AG en AG).

III) Renouvellement de l'équipe.

Sylvie Séguy nous présente un tableau avec toutes les tâches accomplies par l'équipe sortante et les personnes qui s'en chargeaient. Il s'agit maintenant de s'inscrire pour l'année à venir.

1). Les marchés.

Relations avec les exposants, les musiciens, installation et rangement du matériel.
Marie Agnès Sarda veut bien continuer à s'en occuper. Il y a déjà des personnes qui l'aident.

2) Groupe de régulation.

On retrouve les mêmes personnes (Martine Bolo , Robert Nagel , Jacques Bernal , Catherine Patissou et Sylvie Séguy qui coordonne) Etienne Ouvrard s'ajoute à ce groupe.

3). Finances.

Yolande Martin prend le relais d'Evelyne Fasquelle pour les comptes, le budget et le bilan. Sylvie Rivalan et Evelyne Fasquelle continuent la collecte des adhésions et taxes.

4). Secrétariat.

Martine Allais continue les comptes rendus de réunion et Olivier Fouquet se charge de la collecte auprès des exposants des documents administratifs, à la place d'Evelyne.

5) Communication.

Michel Fleuré et Sylvie Rivalan continuent à s'occuper des infos et du blog. Reste à déterminer plus précisément qui répond aux mails et qui répartit les mails reçus.

6). Coordination.
Communication interne avec CA et bureau, organisation et animation des réunions, relation avec la mairie et autres instances. Michel Fleuré prend le relais de Sylvie Séguy.

IV). Composition du CA.

Se présentent :
Les anciens : Sylvie Baulu, Sylvie Rivalan, Sylvie Séguy, Catherine Patissou, Jacques Bernal, Robert Nagel, Martine Allais, Martine Bolo, Evelyne Fasquelle, Marie Agnès Sarda, Michel Fleuré, Nathalie Mennad. Auxquels s'ajoutent : Olivier Fouquet, Yolande Martin et Mathieu Vaslin (absent mais ayant manifesté le désir d'y participer).

V). Composition du nouveau Bureau.

Michel Fleuré sera le nouveau président et Yolande Martin la nouvelle trésorière.

VOTE : une abstention, le reste pour.

L'assemblée se termine à 20h30 et est suivie d'un apéro-repas partagé.